

L'analyse de la candidature de Themelia a été déclarée conforme au cadre de marché de mandat d'étude ainsi que son offre d'un montant de 58 050 € HT qui correspond au budget fixé par la commune.

La commission d'appel d'offres propose donc d'attribuer le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage à la Sté Themelia.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

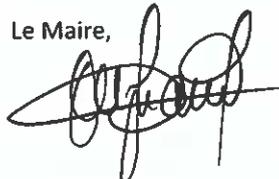
- **VALIDE** la proposition de la commission d'appel d'offres.
- **ATTRIBUE** le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage pour le projet de lotissement communal à la Sté THEMELIA.
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer le contrat ainsi que toutes pièces afférentes qui seraient nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,


Stéphanie DIOT

Le Maire,


Dominique COUGNAUD

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.